

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 20 juin 2019 à 18h30 heures,**  
**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Arrivé après la 3 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Marina FERRARI
3	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
4	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
5	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 18 <sup>ème</sup> délibération
13	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
15	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
16	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
17	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
18	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
20	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
21	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
22	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
26	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
27	MERY	T	Eudes BOUVIER	
28	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
29	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
30	MOUXY	T	Nicolas MARC	
31	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
32	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
33	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
39	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
43	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

23 communes présentes.



**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
LA BIOLLE  
LE BOURGET DU LAC  
CHANAZ  
GRESY-SUR-AIX  
VOGLANS

Marina FERRARI  
Christiane MOLLAR  
Isabelle MOREAUX-JOUANNET  
Blandine BELLANCA  
Fabien COUDURIER  
Marie-Pierre FRANÇOIS  
Yves HUSSON  
Elisabeth ASSIER  
Martine BERNON

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISIERE  
Véronique MERMOUD  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Christophe TOUZEAU  
Julie ECALARD  
Matilde HABOUZIT  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Eline QUAY-THEVENON

Pugny-Chatenod (suppléant)  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint des Services  
Directrice du Pôle Aménagement  
Directeur des services à la Population  
Directeur Financier  
Directeur du Pôle Eau  
Responsable Communication et des relations publiques  
Responsable du Pilotage de la Performance  
Responsable juridique et des assemblées  
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 41 présents (40 titulaires et 1 suppléant), et 43 votants.

### DÉPLACEMENTS

#### Aide à l'achat du Vélo à Assistance Electrique (VAE)

Monsieur le président rappelle que l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain de Grand Lac est en cours. Ce document de planification décrira la politique générale de mobilité du territoire pour les 10 prochaines années. Un certain nombre d'actions de ce plan porteront sur le développement de la pratique des modes doux tels que le vélo.

Au vu des caractéristiques topologiques du territoire, le vélo à assistance électrique (VAE) semble le mode le plus adapté. Toutefois, le coût encore élevé d'un VAE (1 500 à 2 000 €) représente un frein important au développement de son usage.

En septembre 2018 Grand Lac a mis en place une aide à l'achat pour les particuliers qui souhaiteraient acquérir un VAE (délibération du conseil communautaire du 27 septembre 2018).

La procédure est la suivante :

- Remise par Grand Lac d'un bon de réduction de 200 € à chaque ayant droit (L'enveloppe pour l'année 2018 était de 20 000 €, le nombre d'aides distribuées a été de 200 et les attributions se font par ordre chronologique d'arrivée des demandes).
- Réduction de 200 € par un vélociste local pour l'achat d'un VAE sur présentation du bon.
- Remboursement du vélociste par Grand Lac sur présentation de la facture (identité du client et prix du vélo) et du bon de réduction

Il est proposé de renouveler cette aide pour l'année 2019 en portant l'enveloppe annuelle à 140 000 euros afin de pouvoir couvrir toute l'année. Les usagers justifiant d'une adresse sur le territoire pourront en faire la demande auprès des services de Grand lac (dans la limite de 200 euros par personne et tous les 5 ans).

Le VAE devra être d'un montant égal ou supérieur à 900 €, de façon à écarter les produits de très basse qualité.

Les crédits inscrits au budget seront imputés sur la section de fonctionnement du budget transport (programme 3554, chapitre 65).

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la mise en place d'une aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique dans les conditions précitées,
- AUTORISE Monsieur le Président à attribuer les subventions à procéder à leur versement dans les conditions précitées,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à l'attribution et au versement de ces subventions.

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 38
- Votants : 41
- Pour : 41
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 20 juin 2019

Le Président,  
Dominique DORD



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Aide à l'achat du Vélo à Assistance Electrique (VAE)

---

**Date de transmission de l'acte :** 27/06/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 27/06/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2893 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190620-d2893-DE

---

**Date de décision :** 20/06/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.7. Transports